



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14 décembre 2017

### COMPTE RENDU

L'an DEUX MILLE DIX SEPT, le 14 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BASSET Any, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CROS Monique, DURAND Nelly, GAZAGNE Marie-Thérèse, ISARD Paul, LUCAS André, MAC DONALD Sandra, MAS Bernard,

Absents excusés : MM MARQUET Nathalie, RICARD Paul, TEISSERENC François.

Convocation en date du 8 décembre 2017.

Présents 12, absents excusés 3.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Madame BASSET Any est désignée secrétaire de séance. Le PV de séance du 17 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

#### **065/2017 DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRINCIPAL 2017**

Suite aux travaux en régie de l'année, le Maire propose en opérations d'ordre en investissement dépenses :

Art 2313 + 5.000 €

Art 2315 - 5.000 €

En opérations réelles d'investissement, suite aux travaux de signalisations :

Opération 23 – signalisations rues + 177 €

Opération 200111- équipements bâtiments communaux - 177 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **065/2017 DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET ASSAINISSEMENT 2017**

Suite aux travaux sur l'avenue Carnot, le Maire propose en investissement dépenses :

Opération 109 – réfection réseaux + 18.385 €

Opération 10 – nouveaux réseaux - 18.385 €

En section de fonctionnement, compte tenu des charges d'entretien :

Article 618 charges à caractère général +343 €

Article 6410 rémunération du personnel -343 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **060/2017 REFECTION CHEMIN DE GAUDEFOND ET ROUCAN**

3 devis ont été reçus :

Cabanel 68.112 € HT

SLTPE 64.394 € HT

TPSO 71.940 € HT

Le maire propose de choisir SLTPE pour un montant de 64.394 € HT.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **061/2017 INSTALLATION BORNES INCENDIE SUPPLEMENTAIRES**

2 points sur la commune ne correspondent pas aux normes de lutte contre l'incendie. Notamment le chemin de Cassan qui est alimenté depuis la salle des fêtes.

2 bornes sont donc nécessaires pour couvrir la distance.

Le syndicat des eaux a fourni 2 devis pour un montant de

- chemin de Cassan, côté rivière 4270.00 € HT

- chemin de Cassan, chemin de Verlorone 4437.50 € HT

Le conseil approuve à l'unanimité les 2 devis.

#### **062/2017 PARTICIPATION VOYAGES SCOLAIRES COLLEGES DE ROUJAN**

Cette année plusieurs voyages sont organisés : Angleterre, Barcelone et Zaragoza, Italie

Le Maire propose de verser 50 € par enfant par an

17 élèves sont concernés, ce qui représente une somme de 850 €.

Le Conseil décide à l'unanimité de verser aux parents la somme de 50 euros par enfant sur justificatifs fournis en Mairie (facture du collège, attestation de domicile, CNI) et précise qu'un seul voyage sera subventionné par enfant pour l'année.

#### **063/2017 AGENDA INFOCOM**

Le Maire rappelle que la commune s'était engagée pour 3 ans sur la réalisation gratuite d'un agenda financé par la publicité des commerçants et artisans. Le Maire demande au Conseil s'il souhaite reconduire ce contrat qui arrive à terme en 2018.

Le conseil décide à l'unanimité de reconduire le contrat.

#### **064/2017 INDEMNITE DE CONSEIL 2017 TRESORIERE**

Le Maire expose que la Trésorerie a apporté une aide à la commune au cours de cette année 2017 et que le transfert assainissement apporte un lot important de tâches administratives. Il propose donc de verser à Madame la Trésorière de Murviel les Béziers une indemnité de Conseil à 100 %.

Le conseil approuve à l'unanimité le principe de verser une indemnité de conseil de 100% à Madame la Trésorière de Murviel les Béziers pour l'année 2017

#### **065/2017 APPROBATION AVENANT MARCHE DE TRAVAUX REQUALIFICATION ESPACES PUBLICS**

Suite à la décision de modifier les paillages des plantations sur le chantier, l'entreprise Causera a transmis une estimation. Le Maire propose donc un avenant n° 2 pour un montant en plus-value de 741 € ht.

Le conseil approuve à l'unanimité l'avenant n° 2 de 741 € qui porte le montant total du marché à 5.963 € HT.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Un contrat va être passé avec l'entreprise VERITAS pour une vérification de l'exposition des travailleurs aux champs électro-magnétiques pour un montant de 450 Euros.

Le Département a alloué une subvention de 3.000 € pour l'installation de climatisations réversibles à l'école.

ZAC DE GUINDRAGUES : LE SICTOM demande des conteneurs enterrés au niveau de la ZAC de Guindragues. La dépense supplémentaire globale est de l'ordre de 60.000 euros, ce qui remet en cause toute l'économie du projet. Le Maire propose que les projets en cours de réalisation ne soient pas soumis à cette nouvelle directive et que les conteneurs sur socle soient prescrits.

Le conseil dit que cette démarche va à l'encontre du tri sélectif, car les administrés ne se sentiront plus responsables de leurs déchets.

Le Maire a été reçu ce matin avec Any Basset par Monsieur le Sous-Préfet de Béziers,

Les travaux d'accès à la maison pluridisciplinaire de santé seront pris en compte au titre de la DETR.

Quant à la vidéoprotection, plus de crédits disponibles mais sera étudié par la sous-préfecture une augmentation de la DETR pour compenser le manque de crédits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.